

# BATISEC

## Mai 2019

### Chère lectrice, cher lecteur

Vous recevrez des informations sur les sujets suivants :

- Nouveau: Vidéo pédagogique 5 + 5 règles vitales pour les travaux sur et à proximité d'installations électriques
- Plates-formes élévatrices - vous devez respecter ceci
- Offre actuelle de cours BATISEC
- BATISEC Secrétariat

### Nouveau: Vidéo pédagogique 5 + 5 règles vitales pour les travaux sur et à proximité d'installations électriques

Pour la transmission des règles vitales «5 + 5 règles vitales pour les travaux sur et à proximité d'installations électriques», la Suva propose depuis peu, outre le dépliant et l'aide à la formation, une «vidéo pédagogique destinée aux entreprises d'installation électrique».

Utilisez cette vidéo de 6 minutes pour assurer la formation de vos collaborateurs. Vous avez également la possibilité de sélectionner une règle spécifique.



Vous trouverez la vidéo pédagogique ici: [5 + 5 règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques, Vidéo pédagogique destinée aux entreprises d'installation électrique](#)

Vous trouverez également le lien correspondant sur le site Internet Batisec Homepage sous la branche [«Sociétés d'installation électrique»](#) et le thème [«Electricité en toute sécurité»](#).

### Plates-formes élévatrices - vous devez respecter ceci

L'utilisation de plateformes élévatrices comporte des risques spécifiques, c'est la raison pour laquelle une formation est prescrite pour les opérateurs.

Les opérateurs de plateformes élévatrices doivent être formés pour la catégorie de plateformes élévatrices respective. La formation de base comporte une partie théorique et une partie pratique et s'achève par un examen (photo: Suva)

Vous trouverez ici les prestataires de formations de base par des instructeurs compétents

- <http://www.verbandvsaa.ch>
- <https://www.ipaf.org>



Batisec recommande la procédure suivante aux responsables et aux PERCO :

- Ne laissez travailler sur des plateformes élévatrices que les personnes satisfaisant les conditions prérequis personnelles suivantes:
  - Âge minimum 18 ans, tenir compte des exceptions pour les apprentis
  - santé corporelle et mentale
  - fiable, responsable

- exempt de vertiges
- bonne compréhension technique présente
- Faites suivre à tous les collaborateurs de votre entreprise susceptibles d'utiliser des plateformes élévatrices une formation par une personne compétente dans un centre de formation agréée (formation de base).
- Ne laissez travailler sur des plateformes élévatrices que les personnes en capacité de présenter une attestation de formation écrite (également temporaire).
- Ne laissez travailler les opérateurs de la plateforme élévatrice respectivement utilisée qu'après leur instruction par le vendeur ou le loueur. Dans tous les cas, il convient d'utiliser et de respecter les prescriptions d'utilisation.

En outre, les recommandations suivantes:

- Veiller pour les plateformes élévatrices louées aux exigences auxquelles doivent satisfaire les opérateurs dans les CGV.
- Lors de l'utilisation de plateformes élévatrices en porte-à-faux (catégories 1b et 3b), chaque personne sur la plateforme doit porter un EPI (par ex. système de retenue avec harnais de sécurité et moyen de liaison réglable d'une longueur max. de 1.8 m et un casque de protection avec jugulaire).

Assurez-vous de l'utilisation en toute sécurité des plateformes élévatrices avant leur emploi à l'aide des deux check-lists Suva:

- [Plateformes élévatrices PEMP 1re partie: planification sûre. 67064/1](#)
- [Plateformes élévatrices PEMP 2e partie: contrôles sur site. 67064/2](#)

---

## Offre actuelle de cours BATISEC

Les cours PERCO obligatoires de BATISEC font partie intégrante de la solution par branche des associations patronales suissec, USIE, Swissolar, Isolsuisse, CPSA et VSD ainsi que des syndicats Syna und Unia.

- PERCO Cours de base
- PERCO Cours de perfectionnement Pratique
- PERCO Cours de perfectionnement Systèmes de sécurité
- PERCO Cours de perfectionnement Bases juridiques
- Cours sur l'Amiante
- Cours sur la sécurité des collaborateurs

L'inscription aux cours s'effectue sur <https://www.batisec.ch/fr/solution-de-branche/manuel/>.

---

## BATISEC Secrétariat

Batisec se tient à votre disposition pour toute question, commande ou autre demande:

BATISEC  
c/o SRB Assekuranz Broker AG  
Luggwegstrasse 9  
Postfach  
CH-8048 Zürich  
[www.batisec.ch](http://www.batisec.ch)  
[info@batisec.ch](mailto:info@batisec.ch)  
044 497 87 33

